

## ANNEXE 'A.1'

### BÂTIMENTS DU GROUPE A NIVEAU DE SERVICE DU NETTOYAGE

**Emplacement :** Lake Louise

**Installations :** Bureaux de la directrice de l'unité de gestion LTYK - 2e étage Samson Mall

**Nombre de bâtiments à nettoyer :** 1  
(Remarque : Parcs Canada est locataire au Samson Mall et est uniquement responsable du nettoyage des aires qu'elle occupe)

**Saison de nettoyage :** Toute l'année

**Jours ouvrables/de nettoyage :** lundi à vendredi

**Heures de nettoyage régulières :** 7 h à 13 h

**Remarque :** Certains bureaux peuvent devoir être nettoyés durant les heures de nettoyage régulières.

Vider les sacs de la déchiqueteuse, les corbeilles à papier, enlever les cartons (Plus qu'un jour par semaine, selon la période de l'année) et apporter aux bennes de recyclage à l'extérieur de la station de transfert de déchets solides de Lake Louise

Les bureaux du surintendant de l'unité de gestion et des Ressources Humaines doivent être verrouillés en tout temps et nettoyés durant les heures de nettoyage régulières à une date et heure prédéterminée.

Quotidien - signifie chaque jour ouvrable, comme stipulé dans ces spécifications

Hebdomadaire - signifie tous les jours de la semaine

Bi-hebdomadaire - signifie tous les trois (3) ou quatre (4) jours (p. ex. Lundi et jeudi ou mardi et vendredi)

Mensuel - signifie 12 fois par année civile ou approximativement tous les 30 jours

Bi-mensuel - signifie toutes les deux (2) semaines ou chaque 14 jours

Trimestriel - signifie quatre (4) fois par année ou approximativement tous les 90 jours

Semi-annuel - signifie deux (2) fois par année ou approximativement tous les 180 jours

Annuel - signifie une (1) fois par année ou tous les 365 jours

Tel que requis/sur demande - signifie quand et lorsque jugé nécessaire pour satisfaire aux normes de nettoyage ou tel que requis ou mandaté par un chargé de projet de Parcs Canada

	Activité (il faut indiquer la fréquence ou si requis toute l'année ou si elle varie selon la saison en complétant un formulaire)	Quot.	Hebdo.	2 x par mois	4 x par année	2 x par année	1 x par année	Tel que requis
<b>INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS (aire de réception, bureaux fermés, portes de travail, salles de réunions, etc.)</b>								
IB	Ramasser les ordures, vider les poubelles et les réceptacles de recyclage, remplacer les doublures (si nécessaire)							2 x /sem.
IB	Nettoyer/épousseter toutes les surfaces horizontales, y compris les appuis de fenêtre, les rebords des cadres, pièces d'art à portée de main							✓
IB	Nettoyer/épousseter l'équipement de bureaux, y compris les écrans d'ordinateur		✓					
IB	Nettoyer/épousseter/polir les surfaces des bureaux, cloisonnettes, comptoirs, chaises et classeurs		✓					
IB	À l'aide d'un chiffon humide, nettoyer et désinfecter les téléphones			✓				
IB	Nettoyer les tableaux noirs et blancs à moins d'avis contraire							✓
IB	Balayer, passer la vadrouille et désinfecter les planchers et les plinthes, de manière à enlever les marques/taches, si nécessaire		✓					
IB	Nettoyer les plaques d'interrupteurs, les cadres de porte, et les portes		✓					✓
IB	Nettoyer tous les luminaires						✓	
IB	Épousseter, passer l'aspirateur ou nettoyer tous les grilles, les conduites aériennes et les diffuseurs d'air				✓			
IB	Épousseter ou nettoyer les stores				✓			
IB	Nettoyer l'intérieur et l'extérieur des fenêtres						✓	
IB	Nettoyer toutes les portes d'entrée de verre et les panneaux de verre adjacents		✓					
<b>Corridors et escaliers</b>								
CE	Balayer, passer la vadrouille et désinfecter les planchers durs et les plinthes de manière à enlever les marques/taches, si nécessaire							2 x /sem.
CE	Passer l'aspirateur sur les planchers recouverts de tapis, y compris les moquettes et de paillassons			✓				
CE	Nettoyer les plaques d'interrupteurs, les cadres de porte, et les portes		✓					✓
CE	Nettoyer tous les luminaires						✓	
<b>Toilettes (à l'usage du personnel et publiques)</b>								
TP	Ramasser les débris et vider tous les réceptacles de recyclage et changer les doublures, si nécessaire							2 x /sem.
TP	Nettoyer et désinfecter les lavabos, toilettes, couvercles et urinoirs							2 x /sem.
TP	Nettoyer et désinfecter les comptoirs, les partillons, les barres de sécurité, les tables à langer, les séchoirs à mains et les distributeurs							2 x /sem.
TP	Nettoyer et polir les miroirs et les surfaces en chrome ou en acier inoxydable							2 x /sem.
TP	Réapprovisionner les distributeurs de serviettes en papier, de papier hygiénique, de savon et désinfectants pour les mains		✓					
TP	Balayer, passer la vadrouille et désinfecter les planchers, en portant une attention particulière aux plinthes et dans les coins							2 x /sem.
TP	Nettoyer les conduites d'air, les grilles, les diffuseurs à air et les rebords supérieurs					✓		
TP	Nettoyer les portes et les cadres de porte							✓
<b>Coin repas/cuisines</b>								
CR	Ramasser les débris, vider tous les réceptacles à ordures et de recyclage et changer les doublures, si nécessaire							2 x /sem.
CR	Nettoyer/désinfecter les tables, comptoirs et dossierers		✓					
CR	Nettoyer/désinfecter/polir l'évier		✓					
CR	Désinfecter les pots/carafes à café		✓					
CR	Réapprovisionner et désinfecter les distributeurs de serviettes en papier		✓					
CR	Nettoyer les surfaces extérieures des armoires et des électroménagers, y compris le four micro-ondes							✓
CR	Balayer, passer la vadrouille et désinfecter les planchers, en portant une attention particulière aux plinthes et dans les coins							2 x /sem.
CR	Épousseter les conduites d'air, les grilles, les diffuseurs et les pièces d'appui					✓		
CR	Nettoyer les piédestaux, les pattes de table et de chaise					✓		
CR	Épousseter les cadres, les stores et les appuis de fenêtre		✓					
<b>Autres</b>								
AU	Enlever tous les débris et les matières recyclables dans les réceptacles sur place ou dans les installations extérieures							2 x /sem.
AU	Vérifier et sécuriser les lumières et les portes une fois le travail achevé							2 x /sem.
AU	S'assurer que le placard de rangement du matériel de nettoyage est propre et en bon ordre		✓					
AU	Déboucher les toilettes							✓

**ANNEXE 'A.1'**

**BÂTIMENTS DU GROUPE A  
NIVEAU DE SERVICE DU NETTOYAGE**

**Emplacement :** Lake Louise  
**Installations :** Bâtiment des opérations du bloc des services d'entretien de Lake Louise  
**Nombre de bâtiments à nettoyer :** 1  
**Saison de nettoyage :** Toute l'année  
**Jours ouvrables de nettoyage :** Dimanche au samedi  
 Remarque : En usage sept jours par semaine - travailleurs de quarts  
**Heures de nettoyage régulières :** 5 h à 21h

**Remarque :** Certains bureaux peuvent devoir être nettoyés durant les heures de nettoyage régulières.  
 Vidier les sacs des déchiqueteuses, les corbeilles à papier, enlever le carton (plus qu'un jour par semaine, selon la période de l'année) et apporter aux bennes de recyclage à l'extérieur de la station de transfert de déchets solides de Lake Louise  
 L'hygiène des planchers devrait être nettoyée au REZ-DE-CHAUSSEE, à l'étage, les exigences sont les mêmes toutes l'année  
 Les boutiques/bureaux, entrepôts frigorifiques, halls/salles d'entretien des véhicules, salle des secours, sont spécifiquement exclus

Les définitions suivantes se réfèrent aux horaires des niveaux de service :  
**Quotidien** - signifie chaque jour ouvrable, comme stipulé dans ces spécifications  
**Hebdomadaire** - signifie tous les jours de la semaine  
**Bi-hebdomadaire** - signifie tous les trois (3) ou quatre (4) jours (p. ex. Lundi et jeudi ou mardi et vendredi)  
**Mensuel** - signifie 12 fois par année civile ou approximativement tous les 30 jours  
**Bi-mensuel** - signifie toutes les deux (2) semaines ou chaque 15 jours  
**Trimestriel** - signifie quatre (4) fois par année ou approximativement tous les 90 jours  
**Semi-annuel** - signifie deux (2) fois par année ou approximativement tous les 180 jours  
**Annuel** - signifie une (1) fois par année ou tous les 365 jours  
**Tel que requis/sur demande** - signifie quand et lorsque jugé nécessaire pour satisfaire aux normes de nettoyage ou tel que requis ou mandaté par un chargé de projet de Parcs Canada

ACTIVITÉ (il faut indiquer la fréquence ou si requis toute l'année ou si cela varie selon la saison en complétant un formulaire de	Quot.	Hebd.	2 x par mois	4 x par année	2 x par année	1 x par année	Tel que requis
<b>INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS (hors de l'ascenseur, bureaux/bureaux, postes de travail, salles de réunions, etc.)</b>							
IB Ramasser les ordures, vider toutes les poubelles, réceptacles à recyclage, remplacer les doublures (si nécessaire)	✓						✓
IB Nettoyer/épousseter toutes les surfaces horizontales, y compris les appuis de fenêtre, les rebords des cadres, pièces d'art à portée de main	✓						✓
IB Nettoyer/épousseter l'équipement de bureaux, y compris les écrans d'ordinateur	✓						
IB Nettoyer/épousseter/poli les surfaces des bureaux, cloisonnettes, comptoirs, chaises et classeurs	✓						
IB À l'aide d'un chiffon humide, nettoyer et désinfecter les téléphones			✓				
IB Nettoyer et désinfecter les fontaines d'eau et poli la quincaillerie en chrome ou en acier inoxydable	✓						
IB Balayer, passer la vadrouille et désinfecter les planchers et les plinthes, de manière à enlever les marques/taches, si nécessaire				2 x/sem.			✓
IB Passer l'aspirateur sur les planchers recouverts de tapis y compris sur les paillassons et sous les bureaux				2 x/sem.			
IB Nettoyer les plaques d'interrupteurs, les cadres de porte, et les portes		✓					✓
IB Nettoyer tous les luminaires						✓	
IB Épousseter, passer l'aspirateur ou nettoyer tous les grilles, les conduites aériennes et les diffuseurs d'air				✓			
IB Épousseter ou nettoyer les stores				✓			
IB Nettoyer l'intérieur et l'extérieur des fenêtres					✓		
IB Nettoyer toutes les portes d'entrée de verre et les panneaux de verre adjacents		✓					
IB À l'aide d'un produit de shampooing, nettoyer tous les tapis						✓	
IB Décaper, sceller et cirer tous les planchers en tuile						✓	
<b>Corridors et escaliers</b>							
CE Balayer, passer la vadrouille et désinfecter les planchers durs et les plinthes de manière à enlever les marques/taches, si nécessaire	✓						
CE Passer l'aspirateur sur les planchers recouverts de tapis, y compris les moquettes et les paillassons				2 x/sem.			
CE Nettoyer les plaques d'interrupteur, les portes et les cadres de portes		✓					✓
CE Nettoyer et désinfecter les rampes		✓	✓				
CE Réapprovisionner le désinfectant pour les mains		✓					
CE Nettoyer tous les luminaires						✓	
CE Nettoyer à l'aide d'un shampooing les paillassons en caoutchouc et les tapis de corridor			✓				
CE Décaper, sceller et cirer tous les planchers en tuile						✓	
<b>Toilettes et usage du personnel et publiques</b>							
TP Ramasser les débris, vider toutes les poubelles, remplacer les doublures (si nécessaire)	✓						
TP Nettoyer et désinfecter les lavabos, toilettes, couvercles et urinoirs	✓						
TP Nettoyer et désinfecter les comptoirs, les partitions, les barres de sécurité, les tables à linge, les séchoirs à mains et les distributeurs	✓						
TP Nettoyer et poli les miroirs et les surfaces en chrome ou en acier inoxydable	✓						
TP Réapprovisionner les distributeurs de serviettes en papier, de papier hygiénique, de savon et désinfectant pour les mains	✓						
TP Balayer, passer la vadrouille et désinfecter les planchers, en portant une attention particulière aux plinthes et aux coins	✓						
TP Nettoyer les conduites d'air, les grilles, les diffuseurs à air et les rebords supérieurs					✓		
TP Nettoyer les portes et les cadres de porte							✓
TP Les douches	✓						
<b>Coin-repas/cafétéria</b>							
CR Ramasser les débris, vider tous les réceptacles à ordures et à recyclage, remplacer les doublures (si nécessaire)	✓						
CR Nettoyer/désinfecter les tables, comptoirs et dossiers	✓						
CR Nettoyer/désinfecter/poli l'évier	✓						
CR Désinfecter les pots/catalas		✓					
CR Réapprovisionner et désinfecter les distributeurs de serviettes en papier		✓					
CR Nettoyer les surfaces extérieures des armoires et des électroménagers, y compris le four à micro-ondes							✓
CR Balayer, passer la vadrouille et désinfecter les planchers, en portant une attention particulière aux plinthes et aux coins				2 x/sem.			
CR Passer l'aspirateur sur les planchers recouverts de tapis et enlever les taches				2 x/sem.			
CR Maintenir un état propre du coin-repas. Remplacer les chaises et les tables à leur place		✓					
CR Épousseter les conduites d'air, les grilles, les diffuseurs et les pièces d'appui					✓		
CR Nettoyer les pieds/tables, les plats de table et de chaise					✓		
CR Épousseter les cadres, les stores et les appuis de fenêtre		✓					
<b>Autres</b>							
AU Enlever tous les débris et les matières recyclables dans les réceptacles sur place ou dans les installations extérieures	✓						
AU S'assurer que toutes les lumières sont éteintes et les portes verrouillées	✓						
AU S'assurer que le placard de rangement des matériels de nettoyage est propre et en bon ordre	✓						
AU Déboucher les toilettes							✓
AU Ramasser les débris autour du bâtiment et vider les réceptacles pleins et les cendriers à l'extérieur		✓					✓

## ANNEXE 'A.1'

### BÂTIMENTS DU GROUPE A NIVEAU DE SERVICE DU NETTOYAGE

Emplacement : Lake Louise

Installations : Bureau/roulotte des services techniques du bloc des services d'entretien de Lake Louise

Nombre de bâtiments à nettoyer : 1

Saison de nettoyage : Toute l'année

Jours ouvrables/de nettoyage : Lundi au vendredi

Heures de nettoyage régulières : 7 h à 17 h

**Remarques :**

Vider les sacs des déchiqueteuses, les corbeilles à papier, enlever le carton (Plus qu'un jour par semaine, selon la période de l'année) et apporter aux bennes de recyclage à l'extérieur de la station de transfert de déchets solides de Lake Louise

Les définitions suivantes se réfèrent aux horaires des niveaux de service :

Quotidien - signifie chaque jour ouvrable, comme stipulé dans ces spécifications

Hebdomadaire - signifie tous les jours de la semaine

Bi-hebdomadaire - signifie tous les trois (3) ou quatre (4) jours (p. ex. Lundi et jeudi ou mardi et vendredi)

Mensuel - signifie 12 fois par année civile ou approximativement tous les 30 jours

Bi-mensuel - signifie toutes les deux (2) semaines ou chaque 15 jours

Trimestriel - signifie quatre (4) fois par année ou approximativement tous les 90 jours

Semi-annuel - signifie deux (2) fois par année ou approximativement tous les 180 jours

Annuel - signifie une (1) fois par année ou tous les 365 jours

Tel que requis/sur demande - signifie quand et lorsque jugé nécessaire pour satisfaire aux normes de nettoyage ou tel que requis ou mandaté par un chargé de projet de Parcs Canada

	ACTIVITÉ (il faut indiquer la fréquence ou si requis toute l'année ou si elle varie selon la saison en complétant un formulaire)						Tel que requis
		Quot.	Hebdo.	2 x par mois	4 x par année	2 x par année	
<b>INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS (aire de réception, bureaux fermés, postes de travail, salles de réunions, etc.)</b>							
IB	Ramasser les ordures, vider toutes les poubelles, remplacer les doublures (si nécessaire)	✓					
IB	Nettoyer/épousseter toutes les surfaces horizontales, y compris les appuis de fenêtre, les rebords des cadres, pièces d'art à portée de main						✓
IB	Nettoyer/épousseter l'équipement de bureaux, y compris les écrans d'ordinateur		✓				
IB	Nettoyer/épousseter/polir les surfaces des bureaux, cloisonnettes, comptoirs, chaises et classeurs		✓				
IB	À l'aide d'un chiffon humide, nettoyer et désinfecter les téléphones			✓			
IB	Balayer, passer la vadrouille et désinfecter les planchers et les plinthes, de manière à enlever les marques/taches, si nécessaire		2 x/sem.				✓
IB	Nettoyer les plaques d'interrupteurs, les cadres de porte, et les portes		✓				✓
IB	Nettoyer tous les luminaires					✓	
IB	Épousseter, passer l'aspirateur ou nettoyer tous les grilles, les conduites aériennes et les diffuseurs d'air				✓		
IB	épousseter ou nettoyer les stores				✓		
IB	Nettoyer l'intérieur et l'extérieur des fenêtres					✓	
IB	Nettoyer toutes les portes d'entrée de verre et les panneaux de verre adjacents	✓					
<b>Autres</b>							
AU	Enlever tous les débris et les matières recyclables dans les réceptacles sur place ou dans les installations extérieures	✓					
AU	S'assurer que toutes les lumières sont éteintes et les portes verrouillées	✓					
AU	Ramasser les débris autour du bâtiment et vider les réceptacles pleins et les cendriers à l'extérieur						✓
AU	Déblayer la neige sur les trottoirs et les escaliers menant au bâtiment et étendre des produits de déglaceage et anti-dérapants	✓					✓

**ANNEXE A2**

**BÂTIMENTS DU GROUPE B  
NIVEAU DE SERVICE DU NETTOYAGE**

**Emplacement** : Lake Louise  
**Installations** : Centre d'accueil  
**Nombre de bâtiments à nettoyer** : 1  
**Saison de nettoyage** : Toute l'année  
 Saison estivale pour les toilettes : mi-mai à l'Action de grâce  
**Jours ouvrables/de nettoyage** : Aire des bureaux : 7 jours par semaine durant l'été  
 lundi au vendredi durant l'hiver  
 Toilettes publiques et aire d'accueil : sept jours par semaine  
**Heures de nettoyage régulières** : 7 h à 19 h, l'été  
 7 h à 17 h, l'hiver

**Remarque** : Certains bureaux peuvent devoir être nettoyés durant les heures de nettoyage régulières.  
 Porter une attention particulière aux planchers de béton granuleux de l'aire publique (passage de l'aspirateur/nettoyage) 4 x par année, ou au besoin après un événement important.  
 Vider les sacs des déchets usés, les corbeilles à papier, enlever le carton (plus qu'un jour par semaine, selon la période de l'année) et apporter aux bennes de recyclage à l'extérieur de la station de transfert de déchets solides de Lake Louise

Les définitions suivantes se réfèrent aux horaires des niveaux de service :  
**Quotidien** - signifie chaque jour ouvrable, comme stipulé dans ces spécifications  
**Hebdomadaire** - signifie tous les jours de la semaine  
**Bi-hebdomadaire** - signifie tous les trois (3) ou quatre (4) jours (p. ex. Lundi et Jeudi ou mardi et vendredi)  
**Mensuel** - signifie 12 fois par année civile ou approximativement tous les 30 jours  
**Bi-mensuel** - signifie toutes les deux (2) semaines ou chaque 15 jours  
**Trimestriel** - signifie quatre (4) fois par année ou approximativement tous les 90 jours  
**Semi-annuel** - signifie deux (2) fois par année ou approximativement tous les 180 jours  
**Annuel** - signifie une (1) fois par année ou tous les 365 jours  
**Tel que requis/sur demande** - signifie quand et lorsque jugé nécessaire pour satisfaire aux normes de nettoyage ou tel que requis ou mandaté par un chargé de projet de Parcs Canada

ACTIVITÉ (Il faut indiquer la fréquence et si requis toute l'année ou si elle varie selon la saison en complétant un format)	Quant.	Fréq.	Hebdo.	2 x par mois	4 x par année	2 x par année	1 x par année	Tel que requis
<b>INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS (aire de réception, bureaux fermés, portes de service, salles de réunions, etc.)</b>								
IB Ramasser les ordures, vider toutes les poubelles, réceptacles à recyclage, remplacer les doublures (si nécessaire)	✓							
IB Nettoyer/épousseter toutes les surfaces horizontales, y compris les appuis de fenêtre, les rebords des cadres, pièces d'art à portée de main								✓
IB Nettoyer/épousseter l'équipement de bureaux, y compris les écrans d'ordinateur			✓					
IB Épousseter/nettoyer/polir la surface des bureaux, les meubles, cloisonnettes, chaises et classeurs			✓					
IB À l'aide d'un chiffon humide, nettoyer et désinfecter les téléphones			✓					
IB Nettoyer et désinfecter les fontaines d'eau et polir la quincaillerie en chrome ou en acier inoxydable	✓							
IB Balayer, passer la vadrouille et désinfecter les planchers et les plinthes, de manière à enlever les marques/taches, lorsque faisable			✓					
IB Passer l'aspirateur sur les planchers recouverts de tapis y compris sur les paillassons et sous les bureaux			✓					
IB Nettoyer les plaques d'interrupteurs, les cadres de porte, et les portes			✓					✓
IB Nettoyer tous les luminaires							✓	
IB Épousseter, passer l'aspirateur ou nettoyer tout les grilles, les conduites aériennes et les diffuseurs d'air					✓			
IB Épousseter et nettoyer les stores					✓			
IB Nettoyer l'intérieur et l'extérieur des fenêtres						✓		
IB Nettoyer toutes les portes d'entrée de verre et les panneaux de verre adjacents	✓							
IB À l'aide d'un shampooing, nettoyer tous les tapis								✓
<b>Corridors et escaliers</b>								
CE Balayer, passer la vadrouille et désinfecter les planchers durs et les plinthes de manière à enlever les marques/taches, si n.	✓							
CE Passer l'aspirateur sur les planchers recouverts de tapis, y compris les moquettes et de paillassons			✓					
CE Nettoyer les plaques d'interrupteur, les portes et les cadres de portes								✓
CE Nettoyer et désinfecter les lampes				✓				
CE Nettoyer tous les lampadaires	✓							
CE Réapprovisionner le désinfectant pour les mains							✓	
CE Nettoyer à l'aide d'un shampooing les paillassons en caoutchouc et les tapis de corridor	✓							
<b>Toilettes (à l'usage du personnel et publiques)</b>								
TP Ramasser les débris, vider toutes les poubelles et réceptacles à recyclage, remplacer les doublures (si nécessaire)	✓							
TP Nettoyer et désinfecter les lavabos, toilettes, couvercles et urinoirs	✓	✓						
TP Nettoyer et désinfecter les comptoirs, les partitions, les barres de sécurité, les tables à langer, les séchoirs à mains et les d	✓	✓						
TP Nettoyer et polir les miroirs et les surfaces en chrome ou en acier inoxydable	✓	✓						
TP Réapprovisionner les distributeurs de serviettes en papier, de papier hygiénique, de savon et désinfectant pour les mains	✓	✓						
TP Balayer, passer la vadrouille et désinfecter les planchers, en portant une attention particulière aux plinthes et aux coins	✓	✓						
TP Nettoyer les conduites d'air, les grilles, les diffuseurs à air et les rebords supérieurs						✓		
TP Nettoyer les portes et les cadres de porte								✓
<b>Coin-repos/Cabines</b>								
LR Ramasser les débris, vider tous les réceptacles à ordures et à recyclage, remplacer les doublures (si nécessaire)	✓							
LR Nettoyer/désinfecter les tables, comptoirs et dossiers	✓							
LR Nettoyer/désinfecter/polir l'évier	✓							
LR Réapprovisionner et désinfecter les distributeurs de serviettes en papier			✓					
LR Nettoyer les surfaces extérieures des armoires et des électroménagers, y compris le four à micro-ondes							✓	
LR Passer l'aspirateur sur les planchers recouverts de tapis et enlever les taches			✓					
LR Maintenir un état propre du coin-repos. Remplacer les chaises et les tables à leur place	✓							
LR Épousseter les conduites d'air, les grilles, les diffuseurs et les pièces d'appui						✓		
LR Nettoyer les pieds-staux, les pattes de table et de chaise				✓				
LR Épousseter les cadres, les stores et les appuis de fenêtre			✓					
<b>Autres</b>								
AU Enlever tous les débris et les matières recyclables dans les réceptacles sur place ou dans les installations extérieures	✓							
AU S'assurer que toutes les lumières sont éteintes et les portes verrouillées	✓							
AU S'assurer que le placard de rangement du matériel de nettoyage est propre et en bon état	✓							
AU Déboucher les toilettes								✓
AU Ramasser les débris autour du bâtiment et vider les réceptacles pleins et les cendriers à l'extérieur	✓							
AU Débayer la neige sur les trottoirs et escaliers menant au bâtiment et étendre un produit de déglaceage et anti-dérapant (ET	✓							✓
AU Inspecter les aires de pique-nique, ramasser les débris, signaler tout dommage (été)	✓							✓

**ANNEXE 'A.3'**  
**BÂTIMENTS DU GROUPE C**  
**NIVEAU DE SERVICE DU NETTOYAGE**

Emplacement : Lake Louise  
 Installations : Toilettes du stationnement du Château Lake Louise  
 Nombre de bâtiments à nettoyer : 1  
 Saison de nettoyage : Toute l'année  
 Jours ouvrables/de nettoyage : Sept jours par semaine  
 Heures de nettoyage régulières : 24 heures/jour

Remarques :  
 Toilettes du stationnement inférieur - Un troisième nettoyage léger est nécessaire l'après-midi dans les toilettes du secteur du Lake Louise

Les définitions suivantes se réfèrent aux horaires des niveaux de service :  
 Quotidien - signifie chaque jour ouvrable, comme stipulé dans ces spécifications  
 Hebdomadaire - signifie tous les jours de la semaine  
 Bi-hebdomadaire - signifie tous les trois (3) ou quatre (4) jours (p. ex. Lundi et jeudi ou mardi et vendredi)  
 Mensuel - signifie 12 fois par année civile ou approximativement tous les 30 jours  
 Bi-mensuel - signifie toutes les deux (2) semaines ou chaque 15 jours  
 Trimestriel - signifie quatre (4) fois par année ou approximativement tous les 90 jours  
 Seml-annuel - signifie deux (2) fois par année ou approximativement tous les 180 jours  
 Annuel - signifie une (1) fois par année ou tous les 365 jours  
 Tel que requis/sur demande - signifie quand et lorsque jugé nécessaire pour satisfaire aux normes de nettoyage ou tel que requis ou mandaté par un chargé de projet de Parcs Canada

ACTIVITÉ (il faut indiquer la fréquence ou si requis toute l'année ou si elle varie selon la saison en complétant un formulaire pour	Quot (HIVER)	1 x / jour (ÉTÉ)	Hebdo	1 x par mois	4 x par année	2 x par année	1 x par année	Tel que requis
<b>Bâtiments des toilettes à chasse d'eau</b>								
TCE Ramasser les débris et vider tous les réceptacles de recyclage et changer les doublures, (si nécessaire)	V	V						
TCE Balayer les planchers à surface dure en portant une attention particulière aux plinthes, aux coins. Décoller les gommes à mâcher, etc	V	V						
TCE Nettoyer et désinfecter les lavabos, toilettes, couvercles et urinoirs	V	V						
TCE Nettoyer et désinfecter les comptoirs, les partitions, les barres de sécurité, les tables à langer, les sècheirs à mains et les distributeurs	V	V						
TCE Nettoyer et polir les miroirs et les surfaces en chrome ou en acier inoxydable	V	V						
TCE Réapprovisionner les distributeurs de serviettes en papier, de papier hygiénique, de savon et désinfectants pour les mains	V	V						
TCE Balayer, passer la vadrouille et désinfecter les planchers, en portant une attention particulière aux plinthes et aux coins	V	V						
TCE Nettoyer les conduites d'air, les grilles, les diffuseurs à air et les rebords supérieurs	V	V						
TCE Nettoyer les portes et les cadres de porte	V	V						
<b>Autres</b>								
AU S'assurer que le placard de rangement du matériel de nettoyage est propre et en bon ordre	V							
AU Déboucher les toilettes						V		
AU Déblayer la neige des trottoirs et étendre des produits de déglaceage et anti-dérapants	V					V		



**ANNEXE 'A.3'**  
**BÂTIMENTS DU GROUPE C**  
**NIVEAU DE SERVICE DU NETTOYAGE**

Emplacement : Lake Louise

Installations : AFD Ligne de partage des eaux  
 Début du sentier Moraine (Route du lac Moraine)  
 AFD du ruisseau Baker (Promenade 1A de la vallée de la Bow )  
 AFD du ruisseau Taylor (Transcanadienne)  
 Belvédère du Mont Temple (Transcanadienne)

Nombre de bâtiments à nettoyer : 5

Saison de nettoyage: Toute l'année

Jours ouvrables/de nettoyage: Sept jours par semaine

Normal Operating Hours: 24 heures

Remarques :

Les définitions suivantes se réfèrent aux horaires des niveaux de service :

Quotidien - signifie chaque jour ouvrable, comme stipulé dans ces spécifications

Hebdomadaire - signifie tous les jours de la semaine

Bi-hebdomadaire - signifie tous les trois (3) ou quatre (4) jours (p. ex. Lundi et jeudi ou mardi et vendredi)

Mensuel - signifie 12 fois par année civile ou approximativement tous les 30 jours

Bi-mensuel - signifie toutes les deux (2) semaines ou chaque 15 jours

Trimestriel - signifie quatre (4) fois par année ou approximativement tous les 90 jours

Semi-annuel - signifie deux (2) fois par année ou approximativement tous les 180 jours

Annuel - signifie une (1) fois par année ou tous les 365 jours

Tel que requis/sur demande - signifie quand et lorsque jugé nécessaire pour satisfaire aux normes de nettoyage ou tel que requis ou mandaté par un chargé de projet de Parcs Canada

ACTIVITÉ	Quot	Hebdo	2 x par mois	4 x par année	2 x par année	1 x par année	Tel que requis
<b>Plinthes</b>							
LA Ramasser les débris le long du sentier menant aux toilettes et aux alentours de celles-ci	✓						
LA Ramasser les débris et vider tous les réceptacles de recyclage et changer les doublures, si nécessaire	✓						
LA Balayer les planchers à surface dure en portant une attention particulière aux plinthes, aux coins. Décoller les g	✓						
LA Nettoyer et désinfecter la cuvette, le siège, et les couvercles des toilettes	✓						
LA Nettoyer et désinfecter les murs, les partitions, les barres de sécurité, et les distributeurs	✓						
LA Réapprovisionner les distributeurs de serviettes en papier, de papier hygiénique, de savon et désinfectants pou	✓						
LA Passer la vadrouille /désinfecter les planchers à surface dure en portant une attention particulière aux plinthes	✓						
LA Nettoyer les conduites d'air, les grilles, les diffuseurs à air et les rebords supérieurs				✓			
LA Nettoyer les portes et les cadres de porte					✓		
<b>Autres</b>							
AU Déblayer la neige des trottoirs et étendre un produit de déglacage et anti-dérapant							✓
AU Inspecter les aires de pique-nique, ramasser les débris, signaler tout dommage	✓						

**ANNEXE A3**  
**BÂTIMENTS DU GROUPE C**  
**NIVEAU DE SERVICE DU NETTOYAGE**

Emplacement : Lake Louise

Installations :  
 AFD du lac Moraine  
 AFD Falrvlew  
 AFD du Ruisseau Corral (Promenade 1A/Promenade de la Vallée de la Bow)  
 AFD Mont Storm (93 Sud)  
 AFD du point de mise à l'eau des canots (Transcanadienne)  
 AFD du lac Herbert (93 Nord/Promenade des Glaciers)  
 Toilette portative de la gare (Lake Louise)

Nombre de bâtiments à nettoyer : 9

Saison de nettoyage : Été = ml-mai ( ou une fois la neige fondue) à l'Action de grâces

Jours ouvrables/de nettoyage : Sept jours par semaine

Heures de nettoyage régulières : 24 heures/jour

Remarques :  
 Produit bleu requis pour la toilette portative. Surveiller le moment où il faut appeler pour le vidageage de la toilette portative de la gare

Les définitions suivantes se réfèrent aux horaires des niveaux de service :

Quotidien - signifie chaque jour ouvrable, comme stipulé dans ces spécifications

Hebdomadaire - signifie tous les jours de la semaine

Bi-hebdomadaire - signifie tous les trois (3) ou quatre (4) jours (p. ex. Lundi et jeudi ou mardi et vendredi)

Mensuel - signifie 12 fois par année civile ou approximativement tous les 30 jours

Bi-mensuel - signifie toutes les deux (2) semaines ou chaque 15 jours

Trimestriel - signifie quatre (4) fois par année ou approximativement tous les 90 jours

Semi-annuel - signifie deux (2) fois par année ou approximativement tous les 180 jours

Annuel - signifie une (1) fois par année ou tous les 365 jours

Tel que requis/sur demande - signifie quand et lorsque jugé nécessaire pour satisfaire aux normes de nettoyage ou tel que requis ou mandaté par un chargé de projet de Parcs Canada

ACTIVITÉ	Été	Quot.	Hebdo	2 x par mois	4 x par année	2 x par année	1 x par année	Tel que requis
<b>Latrines</b>								
LA Ramasser les débris le long du sentier menant aux toilettes et aux alentours de celles-ci	✓							
LA Ramasser les débris et vider tous les réceptacles de recyclage et changer les doublures (si nécessaire)	✓							
LA Balayer les planchers à surface dure en portant une attention particulière aux plinthes, aux coins. Décoller les gommes à mâcher, etc.	✓							
LA Nettoyer et désinfecter la cuvette, le siège, et les couvercles des toilettes	✓							
LA Nettoyer et désinfecter les murs, les partitions, les barres de sécurité, et les distributeurs	✓							
LA Réapprovisionner les distributeurs de serviettes en papier, de papier hygiénique, de savon et désinfectants pour les mains	✓							
LA Passer la vadrouille/désinfecter les planchers à surface dure en portant une attention particulière aux plinthes et aux coins	✓							
LA Nettoyer les conduites d'air, les grilles, les diffuseurs à air et les rebords supérieurs						✓		
LA Nettoyer les portes et les cadres de porte	✓							✓
LA Procéder à un nettoyage en profondeur à la fin de la saison							✓	
<b>Autres</b>								
AU Inspecter les aires de pique-nique, ramasser les débris, signaler tout dommage	✓							



## Annex A4

## Annexe A4

Estimation des produits non durables devant être fournis par l'entrepreneur  
(AFD des Sentiers des Environs du lac Louise - SELL)

## Exercice 2011-2012

Remarque : Cette liste est à titre d'information seulement. La quantité exacte des produits peut varier d'année en année en fonction des conditions météorologiques, la fréquentation, l'usure de l'équipement et d'autres circonstances

Item	# unités commandées (Total Yoho/LL)	# unités commandées, toilettes des SELL seulement	Description de l'unité	Commentaires	Remarques sur l'usage
<b>Produits de papier et produits fabriqués en papier</b>					
PAPIER HYGIÉNIQUE 1 PU JUMBO/caisse (12)	117	55.81	caisse, 12 rouleaux Jumbo par caisse		pour toilettes
PAPIER HYGIÉNIQUE 1 PU PETIT ROULEAU/rouleau	1	0.00	individuel		
PAPIER HYGIÉNIQUE 2 PLUS JUMBO/caisse (8)	130	0.00	caisse, 8 rouleaux Jumbo par caisse		pour latrines
SERVIETTES EN ROULEAU	321	0.00	individuel, rouleau 205 pi	non blanches	pour les bureaux de l'APC
SERVIETTES À PLU SIMPLE/caisse	78	0.00	caisse, 4000 par caisse		20+ caisses aux hautes routières, autre 75% au centre d'accueil du lac Louise (ce total diminuera en raison de l'installation de sèche-mains)
<b>Produits chimiques</b>					
LIQUIDE LAVE-GLACE POUR AUTO 4L	13	3.25	individuel		
FONDANTS EN CRISTAUX	15	3.75	individuel	sac de 10 kg	
ÉCRAN SOLAIRE	2	0.50	individuel	120 ml	
CARBURANT, GAZ	8775	2895.75	litres		3 véhicules, consommant 1/3 chaque
<b>Produits de nettoyage et d'assainissement</b>					

## Annex A4

Item	# unités commandées (Total Yoho/LL)	# unités commandées, toilettes des SELL seulement	Description de l'unité	Commentaires	Remarques sur l'usage
ASSAINISSEUR D'AIR, DISC/CUVE DE 12	9	2.25	cuve, 12 discs par cuve		
SACS, DÉCHETS 22 X 20/BOÎTE	1	0.25	caisse, 500 par caisse		devra commander plus l'an prochain puisqu'un approvisionnement retrouvé l'an dernier a eu comme résultat une diminution de commandes de ce produit au cours de l'an
SACS, DÉCHETS 26 X 36/BOÎTE	9	2.25	caisse, 200 par caisse		
SACS, DÉCHETS 42 X 48/BOÎTE	39	9.75	caisse, 75 par caisse		Pour les poubelles et réceptacles de recyclage à sac simple
SACS D'ASPIRATEUR/SAC	3	0.75	individuel		
FLACON PULVÉRISATEUR	5	1.25	individuel		
BALAI, SOUPLE MAGNÉTIQUE	1	0.25	individuel		
BROSSE POUR CUVETTES HYGIÉNIQUES	4	1.00	individuel		
SEAU, RECTANGULAIRE	1	0.25	individuel		
NETTOYANT, EAU DE JAVEL 4 L	5	1.25	individuel		
NETTOYANT, CLEAN BY PROXY	1	0.25	individuel	bouteille de 0.946 L	
NETTOYANT, CONSUME	4	1.00	individuel	bouteille de 0.946 L	
NETTOYANT, VADROUILLE HUMIDE QUAT 4 L	65	16.25	individuel		pour usage partout - épurateur de quatrième étage
NETTOYANT DE VERRE 4 L	6	1.50	individuel		
NETTOYANT, CRÈME BLEU NON ACIDE	5	1.25	individuel	bouteille de 0.946 L	
NETTOYANT, DILUANT POUR URINE	17	0.00	individuel	bouteille de 0.946 L	Utilisé principalement dans les latrines
VADROUILLES, DIVERS TYPES	7	1.75	individuel		
VADROUILLE, CUVETTES	32	8.00	individuel		
POMPE 4 L	2	0.50	individuel		

## Annex A4

SCRUBBLE, VERT	18	4.50	individuel		planchers, murs de béton, et doodlebug
<b>Item</b>	<b># unités commandées (Total Yoho/LL)</b>	<b># unités commandées, toilettes des SELL seulement</b>	<b>Description de l'unité</b>	<b>Commentaires</b>	<b>Remarques sur l'usage</b>
SAVON, SAVON POUR LES MAINS MOUSSANT	368	175.54	individuel	bouteille de 1 L	Pour toilettes avec eau (centres d'accueil, Sentiers des Environs du lac Louise)
SAVON, ROSE 4 L	7	0.00	individuel		haltes routières
SAVON, DÉSINFECTANT POUR LES MAINS MOUSSANT	3	0.00	individuel	bouteille de 250 ml	Bureaux de l'APC
SAVON, DÉSINFECTANT POUR LES MAINS EN GEL	3	0.00	individuel	bouteille de 354 ml	Pour le personnel
SAVON, RECHANGE DE DÉSINFECTANT	409	0.00	individuel	rechange de 800 ml	Pour les latrines
ÉPONGE, COMPRIMÉE	116	29.00	individuel		
<b>Fournitures - matériaux</b>					
RUBAN ADHÉSIF, RUBAN À CONDUITS 3M	1	0.25	individuel		
PILES, AA	4	1.00	individuel		
<b>Fournitures - équipements de protection</b>					
LUNETTES, LUNETTES DE SÉCURITÉ TRANSPARENTES	5	1.25	individuel		
GANTS, NITRILE XL/boîte	1	0.25	caisse, 100 par caisse		
GANTS, GANTS EN CAOUTCHOUC, diverses tailles	150	37.50	individuel		
GANTS, GANTS DE JARDINAGE LG COURTS	6	1.50	individuel		
GANTS, GANTS D'HIVER, diverses tailles	13	3.25	individuel		
<b>Fournitures - pharmaceutiques</b>					
SAC, SERVIETTES SANITAIRES	9	2.25	boîte, 500 sacs par boîte		
SOLUTION OCCULAIRE, 4 L	1	0.25	individuel		
MOUCHOIRS, KLEENEX	5	1.25	individuel	boîtes de 100	

## Annexe A5

### Estimation des produits non durables devant être fournis par l'entrepreneur (excluant l'AFD des Sentiers des Environs du lac Louise - SELL)

#### Exercice 2011-2012

Remarque : Cette liste est à titre d'information seulement. La quantité exacte des produits peut varier d'année en année en fonction des conditions météorologiques, la fréquentation, l'usure de l'équipement et d'autres circonstances

Item	# unités commandées (Total Yoho/LL)	# unités commandées, lac Louise (excluant SELL)	Description de l'unité	Commentaires	Remarques sur l'usage
<b>Produits de papier</b>					
PAPIER HYGIÉNIQUE 1 PLI JUMBO/caisse (12)	117	18.95	caisse, 12 rouleaux jumbo par		pour toilettes
PAPIER HYGIÉNIQUE 1 PLI PETIT ROULEAU/rouleau	1	1.00	individuel		
PAPIER HYGIÉNIQUE 2 PLUS JUMBO/caisse (8)	130	57.72	caisse, 8 rouleaux jumbo par		pour latrines
SERVIETTES EN ROULEAU	321	141.24	individuel, rouleau 205 pi	non blanchies	pour les bureaux de l'APC
SERVIETTES À PLI SIMPLE/caisse	78	78.00	caisse, 4000 par caisse		20+ caisses aux haltes routières, autre 75% au centre d'accueil du lac Louise (ce
<b>Produits chimiques</b>					
LIQUIDE LAVE-GLACE POUR AUTO 4L	13	4.88	individuel		
FONDANTS EN CRISTAUX	15	5.63	individuel	sac de 10 kg	
ÉCRAN SOLAIRE	2	0.75	individuel	120 ml	

Item	# unités commandées (Total Yoho/LL)	# unités commandées, lac Louise (excluant SELL)	Description de l'unité	Commentaires	Remarques sur l'usage
<b>CARBURANT, GAZ</b>					
	8775	2895,75	litres		3 véhicules, consommant 1/3 chaque
<b>Produits de nettoyage et d'assainissement</b>					
ASSAINISSEUR D'AIR, DISC/CUVE DE 12	9	3.38	cuve, 12 discs par cuve		
SACS, DÉCHETS 22 X 20/BOÎTE	1	0.38	caisse, 500 par caisse		devra commander plus l'an prochain puisqu'un approvisionnement retrouvé l'an dernier a eu comme résultat une diminution de
SACS, DÉCHETS 26 X 36/BOÎTE	9	3.38	caisse, 200 par caisse		réceptacles de recyclage à sac simple
SACS, DÉCHETS 42 X 48/BOÎTE	39	14.63	caisse, 75 par caisse		
SACS D'ASPIRATEUR/SAC	3	1.13	individuel		
FLACON PULVÉRISATEUR	5	1.88	individuel		
BALAI, SOUPLE MAGNÉTIQUE	1	0.38	individuel		
BROSSE POUR CUVETTES HYGIÉNIQUES	4	1.50	individuel		
SEAU, RECTANGULAIRE	1	0.38	individuel		
NETTOYANT, EAU DE JAVEL 4 L	5	1.88	individuel		bouteille de 0.946 L
NETTOYANT, CLEAN BY PROXY	1	0.38	individuel		
NETTOYANT, CONSUME	4	1.50	individuel		bouteille de 0.946 L

Item	# unités commandées (Total Yoho/LL)	# unités commandées, lac Louise (excluant SELL)	Description de l'unité	Commentaires	Remarques sur l'usage
NETTOYANT, VADROUILLE HUMIDE QUAT 4 L	65	24.38	individuel		pour usage partout - épurateur de quatrième étage
NETTOYANT DE VERRE 4 L	6	2.25	individuel		
NETTOYANT, CRÈME BLEU NON ACIDE	5	1.88	individuel	bouteille de 0.946 L	
NETTOYANT, DILUANT POUR URINE	17	7.50	individuel	bouteille de 0.946 L	Utilise principalement dans les latrines
VADROUILLES, DIVERS TYPES	7	2.63	individuel		
VADROUILLE, CUVETTES	32	12.00	individuel		
POMPE 4 L	2	0.75	individuel		
SCRUBBIE, VERT	18	6.75	individuel		planchers, murs de béton, et doodlebug pour toilettes avec eau
SAVON, SAVON POUR LES MAINS MOUSSANT	368	59.60	individuel	bouteille de 1 L	(centres d'accueils, Sentiers des Environs du lac Louise)
SAVON, ROSE 4 L	7	7.00	individuel		haltes routières
SAVON, DÉSINFECTANT POUR LES MAINS MOUSSANT	3	1.32	individuel	bouteille de 250 ml	Bureaux de l'APC
SAVON, DÉSINFECTANT POUR LES MAINS EN GEL	3	1.32	individuel	354 ml	Pour le personnel
SAVON, RECHANGE DE DÉSINFECTANT	409	181.6	individuel	rechange de 800 ml	Pour les latrines
ÉPONGE, COMPRIMÉE	116	43.50	individuel		
<b>Fournitures - matériaux</b>					
RUBAN ADHÉSIF, RUBAN À CONDUITS 3M	1	0.38	individuel		
PILES, AA	4	1.50	individuel		

Item	# unités commandées (Total Yoho/LL)	# unités commandées, Jac Louise (excluant SELL)	Description de l'unité	Commentaires	Remarques sur l'usage
<b>Fournitures - équipements de protection</b>					
LUNETTES, LUNETTES DE SÉCURITÉ TRANSPARENTES	5	1.88	individuel		
GANTS, NITRILE XL/boîte	1	0.38	caisse, 100 par caisse		
GANTS, GANTS EN CAOUTCHOUC, diverses tailles	150	56.25	individuel		
GANTS, GANTS DE JARDINAGE LG COURTS	6	2.25	individuel		
GANTS, GANTS D'HIVER, diverses tailles	13	4.88	individuel		
<b>Fournitures - pharmaceutiques</b>					
SAC, SERVIETTES SANITAIRES	9	3.38	boîte, 500 sacs par boîte		
SOLUTION OCCULAIRE, 4 L	1	0.38	individuel		
MOUCHOIRS, KLEENEX	5	1.88	individuel	boîtes de 100	